



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN DU 3 MARS 2016 DES FEDERATIONS CGT MINES ENERGIE ET METALLURGIE

LE GROUPE AREVA A ANNONCE UNE PERTE DE 2 MILLIARDS D'EUROS POUR L'ANNEE 2015

Au-delà de ce seul chiffre, la CGT constate que les activités industrielles du groupe se poursuivent, grâce en particulier aux efforts des salariés qui continuent pourtant de payer injustement les erreurs stratégiques du passé et l'inconséquence de l'Etat.

Cela ne doit cependant pas masquer la situation préoccupante de certains sites industriels à moyen et court terme.

Une fois de plus, le réacteur finlandais impacte lourdement les comptes et distord de manière importante la vision de l'état réel d'AREVA et des perspectives de la filière nucléaire.

Les 440 millions d'euros de coûts de restructuration liés aux décisions de l'Etat de démanteler AREVA et de dégraisser les effectifs viennent alourdir l'addition sans pour autant être sûrs qu'ils porteront leurs fruits sur le long terme. Depuis le début, la CGT dénonce en effet un risque de pertes de compétences alors même que le Groupe doit faire fonctionner ses installations et se préparer à répondre aux besoins de la filière nucléaire, particulièrement en France.

De ce point de vue, l'ouverture supplémentaire du capital à des intérêts privés n'est pas de nature à assurer à la France la maîtrise de sa filière nucléaire et la préservation de ses outils industriels et de ses emplois.

La partie de Monopoly engagée par l'Etat et concrétisée par les annonces du 3 juin dernier, qui ne règle en rien les carences dues à l'absence de politique industrielle en France, a maintenant clairement changé de nature et s'est portée sur le terrain politique.

En effet, il était possible de procéder à la recapitalisation du Groupe il y a plus d'un an, ce qui lui aurait permis d'éviter de faire appel à un prêt bancaire supplémentaire. Sur ce dernier point par ailleurs, la manière dont le pouvoir politique a géré le dossier, en intervenant au dernier moment, d'une part sur son refus de procéder à un prêt d'actionnaire, d'autre part sur ses exigences quant aux échéances de remboursement, montre que ce ne sont plus les impératifs industriels qui guident sa réflexion mais des considérations électorales liées à l'approche des élections présidentielles.

En retardant ses décisions, en fuyant les responsabilités qui lui incombent au point de rallonger les délais de règlement du dossier de manière déraisonnable, le pouvoir politique ne pouvait pas ne pas se rendre compte que les échéances électorales nationales viendraient percuter les impératifs industriels. Il a donc délibérément choisi de privilégier les premières au détriment des seconds.

Cette situation est devenue insupportable pour les salariés du Groupe, maintenus dans une atmosphère d'incertitudes depuis plusieurs mois et appelés à faire encore plus de sacrifices.

La filière nucléaire a de réelles perspectives de développement, en France et à l'export, pour le bénéfice de l'ensemble du pays. La question centrale est celle de se mettre en condition de rebondir sur ces perspectives, en s'appuyant sur les atouts dont la France dispose : son outil industriel et de recherche et les compétences de ses salariés.

La CGT appelle ces derniers à se mobiliser massivement les 9 et 31 mars prochains afin de prendre en main leur avenir.

Interlocuteur dossier :

Bruno BLANCHON : 06 61 17 99 86

Contacts presse :

Marie-Claire CAILLETAUD : 06 17 48 44 79

Bernard DEVERT : 06 81 58 60 29